

NOUVEAU COLLÈGE MARTHE SIMARD À VILLEPARISIS



DOSSIER DE PRESSE

Ouverture du collège -
Septembre 2021

SOMMAIRE

P.3 Édito

P.4 Chiffres et dates clés

P.5 Investir en faveur de la jeunesse seine-et-marnaise

P.7 Un collège à haute qualité environnementale

P.8 Photos du chantier

P.10 Photos collèges

P.11 Restauration et Transports

Contacts presse :

Pauline Maingre - 06.72.84.70.49 - pauline.maingre@departement77.fr

Anne-Laure Boinnard - 06.79.38.52.96 - anne-laure.boinnard@departement77.fr

EDITO

Jean-François Parigi **Président du Département de Seine-et-Marne**



Je suis très heureux que le nouveau collège Marthe Simard à Villeparisis puisse accueillir 600 élèves pour cette nouvelle rentrée scolaire.

Villeparisis est une commune attractive et dynamique avec une forte croissance démographique, le Département a donc jugé nécessaire de concrétiser la construction de ce nouveau collège.

Préparer l'avenir pour les générations futures est un enjeu majeur du Département de Seine-et-Marne. Pour y parvenir, le Département veille à faire des collèges des lieux propices à l'apprentissage, favorisant une bonne qualité de vie à nos jeunes seine-et-marnais.

Très bonne rentrée scolaire à tous !

Xavier Vanderbise **Vice-président du Département en charge des collèges**



Le Département tend vers l'exemplarité en matière de transition énergétique et environnementale. Une attention toute particulière aux matériaux utilisés a été accordée au Collège Marthe Simard afin que ce dernier soit respectueux de l'environnement.

La réalisation de ce beau projet, c'est finalement miser sur l'avenir et inviter nos collégiens à devenir de véritables citoyens éclairés dans un cadre optimal et durable.

CHIFFRES ET DATES CLÉS

Ouverture du
nouveau collège :
02/09/21

Début des
travaux :
15/01/2020

Capacité :
600 élèves

20M €
investit par le
Département

Surface :
5 321m²
sur 2 étages

27 salles de classe
dont 1 classe ULIS
pour la scolarisation
des élèves en
situation de handicap

INVESTIR

EN FAVEUR DE LA JEUNESSE SEINE-ET-MARNAISE

En septembre 2021, les collégiens du secteur nord de la Seine-et-Marne feront leur rentrée dans le nouveau collège Marthe Simard à Villeparisis, et ainsi désengorger le secteur qui fait face à un afflux démographique important. Grâce à une politique d'investissement ambitieuse du Département, cet établissement certifié haute qualité environnementale (HQE) répond au enjeux actuels de construction durable et permettra d'accueillir 600 élèves.



La réussite scolaire et personnelle des jeunes seine-et-marnais représente une priorité du Département qui mène une politique éducative forte et engagée.

Cet engagement se traduit notamment par une dynamique de construction de collèges en réponse à l'évolution démographique du territoire.

Le Département mobilise d'importants moyens financiers pour l'entretien et la sécurisation des collèges.



Dès 2018, les études démographiques ont montré sur le secteur de Villeparisis, et notamment sur cette commune, un déficit important de places.

Afin d'accueillir les futures générations de collégiens dans les meilleures conditions possibles, dans un contexte de fort accroissement démographique, le Département a pris la décision de construire à Villeparisis un nouveau collège d'une **capacité de 600 élèves**. Le programme de cette opération a été approuvé en séance le 9 juin 2017 par l'Assemblée Départementale de Seine-et-Marne.

Pendant les travaux, et dès la rentrée de septembre 2018, la situation démographique du secteur a nécessité la mise en place de bâtiments modulaires d'une capacité de 300 élèves. Le collège provisoire est livré depuis septembre 2018.

Concrètement, **80,8 millions d'euros** de dépenses en investissement et **16,3 millions d'euros** de dépenses en fonctionnement sont consacrés aux bâtiments des collèges en 2021.

La construction du collège Marthe Simard s'inscrit dans cette volonté du Département de construire des collèges adaptés aux besoins des seine-et-marnais. C'est pourquoi, le FS2i a décidé d'accompagner le Département dans la concrétisation de ce projet.

Le Département fait partie du Fonds de Solidarité et d'Investissement Interdépartemental (FS2I) créé par les 7 Départements franciliens afin de renforcer la péréquation interdépartemental en investissement. La construction du collège Marthe Simard à Villeparisis fait partie des projets soutenus par le FS2I.

Le FS2I a financé les constructions des collèges de Bussy-Saint-Georges et de Montévrain. Il finance également les constructions en cours des collèges de Chelles et de Coubert ainsi que les futurs collèges de Jouy-le-Châtel et de Saint-Fargeau-Ponthierry

DÉPARTEMENTS SOLIDAIRES 

Fonds de solidarité et d'investissement interdépartemental



UN COLLÈGE À HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Le nouveau collège Marthe Simard répond aux exigences environnementales fixées par la certification Haute Qualité Environnementale : économie d'énergie, développement durable, matériaux biosourcés, moins de déchets lors du chantier, ...

D'une surface globale de 5 231 m², ce collège se situe le long du chemin des Petits Marais. Il est composé de salles d'enseignement, de locaux administratifs et d'enseignement, de locaux de vie scolaire pour les élèves ainsi que d'un CDI. Il y a également une classe ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) et des logements de fonction (d'environ 500 m²).

La réalisation de ce collège a permis d'atteindre des niveaux de performance ambitieux en matière notamment de :

- Consommation énergétique
- Confort d'été
- Consommation d'eau potable
- Architecture bioclimatique
- Haute performance environnementale

Les façades ainsi que des planchers intermédiaires sont en ossature bois. Le volume de bois répond ainsi largement à l'objectif environnemental de la cible Haute Qualité Environnementales (HQE) « Mettre en œuvre un volume minimum de bois » à un niveau très performant.

Grâce aux infrastructures, la récupération des eaux pluviales est optimale et permet ainsi de limiter la consommation lors des arrosages d'espaces verts et d'alimenter les sanitaires.



PHOTOS DU CHANTIER



Avancement du chantier au 1er juin 2020



Avancement du chantier au 15 décembre 2020



Avancement du chantier au 18 février 2021



Avancement du chantier au 20 avril 2021

PHOTOS DU COLLÈGE



RESTAURATION SCOLAIRE

UN RESTAURANT SCOLAIRE DE 700 M2
DE TYPE 4.

UN RESTAURANT
POUVANT
ACCUEILLIR JUSQU'À
649 DEMI-
PENSIONNAIRES

RESTAURATION
SCOLAIRE

UN CHEF DE
CUISINE ET UNE
ÉQUIPE FORMÉE
PAR LE
DÉPARTEMENT

CUISINE DE
PRODUCTION POUR
DES REPAS
CONFECTIONNÉS
SUR PLACE

LE COÛT DU REPAS À LA CHARGE
DE LA FAMILLE : 3,48€

TRANSPORTS SCOLAIRES

A PARTIR DE LA RENTRÉE
SCOLAIRE DE SEPTEMBRE 2021,
L'OFFRE DE TRANSPORT EN LIGNE
RÉGULIÈRE ÉVOLUE SUR LA
COMMUNE DE VILLEVAUDÉ.

TITRE SCOLAIRE POUR L'ANNÉE
2021/2022 :

75€

(COÛT : 350 € - SUBVENTION
DÉPARTEMENTALE DE 275 €
= RESTE À CHARGE 75 €

=> DÉPLACEMENTS ILLIMITÉS SUR
TOUTE L'ILE DE FRANCE 365 J/AN

LA LIGNE 19 EST
EXPLOITÉE PAR LE
TRANSPORTEUR
KÉOLIS, ELLE EST
GÉRÉE SOUS
L'AUTORITÉ D'ILE-
DE-FRANCE
MOBILITÉS.

LA LIGNE 19
DESSERVIRA
VILLEVAUDÉ VERS
VILLEPARISIS AVEC
NOTAMMENT DES
COURSES
ADAPTÉES AUX
HORAIRE DU
NOUVEAU COLLÈGE
MARTHE SIMARD.

**Département
de Seine-et-Marne**
Hôtel du Département
77010 Melun Cedex
01 64 14 77 77